



Fiche thématique 3 LA CONSTRUCTION DU PARTENARIAT AMAP : NOURRIR LA CONFIANCE



mots-clés : confiance ; bienveillance ; communication ;
« projet » de l'AMAP

I. Ce que dit la CHARTE - les valeurs, l'horizon, le cap

↳ Le texte de la Charte

Concernant cette thématique, la Charte évoque les points suivants :

- Préambule : « Au sein d'une AMAP, amapien-ne-s et paysan-ne-s construisent ensemble un autre rapport à l'agriculture et à l'alimentation ; en ce sens ils sont coproducteurs » ;
- Principe 4 : « Une AMAP (...) cherche à créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la coresponsabilité. » ;
- Engagement économique : le paysan s'engage à « déterminer en toute transparence avec les amapien-nes un prix forfaitaire stable, garanti et équitable sur la durée du contrat » ;
- Engagement éthique : « être transparent-e-s sur les pratiques de culture, d'élevage et de transformation » ;
- Engagement social : le paysan s'engage à « être présent-e-s sur le lieu de livraison (ou occasionnellement représenté-e-s) » et à « créer et entretenir des liens avec les amapien-ne-s ».

↘ Le chemin vers ce texte

LA NOTION DE PROXIMITÉ/LOCAL

La nouvelle charte fait référence, à plusieurs reprises, aux termes de « local » et de « proximité ». Ce sont deux termes très proches, pour autant ils ne se recouvrent pas complètement. Le local implique une proximité géographique mais la proximité ne se réduit pas au local. En effet, la proximité dans les AMAP est tout autant relationnelle et éthique que géographique. Ceci étant dit, la proximité géographique, le « local », reste un élément important de la charte. A rebours de toute tentation quantitative (qui consisterait par exemple à définir un nombre de kilomètre au-dessus duquel un aliment ne serait plus « local »), l'esprit de la charte est plutôt d'insister sur l'importance de l'échelle territoriale. Un territoire est un lieu de vie, de pensée, d'action dans lequel un individu ou un groupe d'individus se reconnaît, et met du sens à son action. L'AMAP agit sur un territoire et pour un territoire, tout en veillant à inscrire son action et sa réflexion au-delà de toute frontière.

PRESENCE SUR LE LIEU DE LIVRAISON POUR LES PAYSAN-NE-S

C'est un objectif dont aucun paysan en AMAP, il nous semble, ne contestera la pertinence, pour l'indispensable rencontre et le relationnel avec les amapiens. Cependant il est parfois difficile au paysan d'être présent à chaque livraison. Il peut y avoir des impératifs d'activité qui justifient son absence occasionnelle. Par ailleurs, si par exemple 2 paysans de l'AMAP habitent à proximité l'un de l'autre, il peut être pertinent de venir livrer les amapiens à tour de rôle. D'où la formulation : « être présent-e sur le lieu de livraison (ou occasionnellement représenté-e) » qui permet une flexibilité et des arrangements, en toute transparence avec les amapiens.

↘ Une interprétation de ce texte

« **Bienveillance.** Au-delà de la bienveillance envers la terre qu'il réactive, le modèle AMAP réintroduit cette valeur au sein du partenariat. Cette aventure humaine vise à sortir d'une relation violente où l'un est roi et peut tout exiger de l'autre, pour revenir à une relation équilibrée entre êtres humains ayant leurs richesses et leurs limites. Ainsi, chacun est invité à dépasser ses conditionnements, attentes, jugements, et à faire preuve de patience, compréhension, communication... Comme dans un couple ! La construction de la confiance sera le gage d'un partenariat sain au fil des années et chacun aura tout à gagner à développer de nouveaux savoirs-être : écoute active, capacité à entrer dans le paysage de l'autre, à se remettre en cause, gestion non-violente des conflits. »

Extrait de la revue Alternatives non-violentes n°171, juin 2014

Article « Amap : vers un nouveau modèle de société ? » - Isabelle Vallette et Laurent Marbot

II. Les BONNES QUESTIONS à se poser - *Nous, dans nos partenariats*

↘ AVANT DE COMMENCER

- De manière subjective et spontanée, quelle évaluation feriez-vous des pratiques de votre partenariat concernant le sujet de cette fiche ? (critères à votre choix)

↘ LES BASES COMMUNES

- Travail initial sur le « projet » du partenariat AMAP ? ie pourquoi on est ensemble, ce qui nous (ré)unit, etc. ? pour s'assurer qu'on parle bien des mêmes choses..
- Echanges sur les attentes de chaque partenaire par rapport à l'implication de l'autre ?
- Existence d'interlocuteurs identifiés (référent, bureau) pour le paysan ?

↘ CONFIANCE

- Qualité relationnelle au sein du partenariat : relations amicales ? conviviales ? distantes ? inexistantes ? Actions spécifiques pour favoriser la convivialité ?
- Quand le paysan rencontre des difficultés, en parle-t-il facilement ? si oui/non, pourquoi : absence d'interlocuteur ? timidité ? etc.
- Gestion de la ferme : le paysan décide de tout ? le groupe influence ses choix ? co-décision ? le groupe décide ?
- Gestion des modalités du contrat (jour de livraison, prix, choix des cultures, etc.) : le paysan décide de tout ? le groupe influence ses choix ? co-décision ? le groupe décide ?

↘ COMMUNICATION

- Comment le paysan communique-t-il sur la vie de sa ferme ? Comment les amapiens sont-ils informés de la vie de la ferme ? A quelle fréquence ?
 - Media : feuille de chou, site web ?
 - Echanges réguliers avec un interlocuteur spécifique ?
 - Echanges interpersonnels lors des livraisons ?
- Depuis le début du partenariat, y a-t-il eu des épisodes avec des tensions relationnelles ? Si oui, pour quelles raisons :
 - Mécontentement personnelles entre des individus ?
 - Insatisfactions / Reproches par rapport aux engagements de l'autre ?
 - Incompréhension ?
- Globalement, diriez-vous que vous rencontrez des difficultés pour communiquer de manière saine / bienveillante au sein de votre partenariat ?

↘ NOURRIR LE LIEN

- Présence du paysan aux distributions ?
- Organisation par le paysan / le collectif de visites de ferme, ateliers pédago, etc ?
- Participations des amapiens aux visites de ferme, ateliers pédago, etc ?
- Organisation par le paysan / le bureau de fêtes annuelles, etc ?

↘ POUR FINIR :

- Maintenant les échanges passés, refaites l'exercice d'évaluer les pratiques de votre partenariat concernant le sujet de cette fiche ; notez-vous une différence par rapport à votre première réponse ?

III. A RETENIR - Les PRATIQUES ayant émergé de l'échange

	<u>Déjà existants / utilisés dans mon partenariat</u>	<u>A retenir, à développer</u>
<u>BONNES PRATIQUES</u>		
<u>ECUEILS RENCONTRÉS, POINTS DE VIGILANCE</u>		
<u>OUTILS D'AIDE AU SEIN DU RESEAU AMAP IDF</u>		
<u>DECISIONS D'ENGAGEMENT, PROCHAIN PETIT PAS</u>		